

Editorial



Une offensive sans précédent contre le statut général, les statuts particuliers et le code de pensions

Non content de rétablir le jour de carence dans la Fonction publique, non content de lancer CAP 2022 dont « *l'un des objectifs principaux* » est « *de privatiser ou d'abandonner des missions de service public* » et la supprimer 120 000 postes de la Fonction publique, le gouvernement sonne la charge d'une nouvelle agression contre le statut : plan de départs volontaires, recours généralisé au contrat, individualisation des traitements contre la valeur unique du point d'indice ! Rien que ça !

Sans oublier les retraites pour lequel le gouvernement veut « *passer de 37 régimes de retraite actuels à un régime simplifié* » pour détruire le code des pensions civiles et militaires.

L'« *accompagnement renforcé pendant la carrière* » préconisé par le Premier ministre, qui n'est autre que l'accompagnement PPCR, risque fort de se transformer en dispositif de harcèlement pour pousser nombre de personnels vers la sortie. Le volontariat n'aura pas grande place dans une telle affaire. Personne n'a oublié de triste mémoire les années sombres de Orange-télécom avec sa vague de suicides.

Réaffirmer nos revendications

Maintien du statut général de la Fonction publique et de tous les statuts particuliers de corps, maintien de la valeur unique du point d'indice pour chacun des trois versants... ces revendications sont plus que jamais d'actualité tout comme nos résolutions de congrès : « *Le congrès réaffirme son attachement indéfectible au code des pensions civiles et militaires, à la CNRACL (...). Le congrès affirme son engagement pour la répartition contre la capitalisation. De même, le congrès revendique le maintien de tous les régimes existants ainsi que de leur règle de calcul et refuse toute volonté de création d'un régime unique, destructeur de droits et de statuts.* » (résolution du congrès de la FNEC FP-FO d'octobre 2016).

Un enjeu : défendre le bac, diplôme national, contre le contrôle continu

À peine avait-il lancé son offensive contre « *le bac, une clef de voûte menacée... de la maternelle à l'université* », que le ministre annonce des Assises de la maternelle dès le mois de mars. Assises dont le but est de « *transformer l'école maternelle* » « *pour penser la maternelle de demain* » qui serait réduite à un jardin d'éveil municipalisé au sein desquels les enseignants fonctionnaires d'État n'auraient plus de place. Le bac détruit, c'est tout l'édifice Éducation nationale qui perd son sens. L'abandon des missions inscrit dans « *CAP 2022* » est déjà en marche.

Dans les écoles, les personnels avec le SNUDI-FO défendent leurs revendications Postes, rythmes scolaires, inclusion... contre la déréglementation

Dans la même logique, le dispositif « *CP 100 % de réussite* », d'un côté déréglemente les classes et les garanties statutaires, et de l'autre aspire les postes et entraîne une avalanche de fermetures dans les écoles maternelles, les écoles rurales, la suppression de postes spécialisés, notamment dans les EREA.

Rassemblements aux IA, aux rectorats, assemblées et grèves, votes contre le projet de carte scolaire DASEN-ministre dans les CTSD se succèdent.

L'aspiration majoritaire pour le retour aux 4 jours pour tous sur 36 semaines fait chaque jour basculer de nouvelles communes.

Dans cette situation, nos meilleurs vœux à tous pour cette année 2018 ne peuvent être que des vœux de combativité et de détermination à défendre nos revendications ! Le SNUDI-FO se dispose partout pour défendre les revendications. Les AG de reprises de cartes 2018, la constitution de nos 100 listes pour les élections de décembre 2018 sont d'une extrême importance.

Le congrès de notre confédération est convoqué du 23 au 27 avril à Lille. 3000 délégués des syndicats débattront, fixeront les mandats dans les résolutions et éliront les instances. C'est une force, c'est la garantie de l'indépendance. C'est la CGT-Force Ouvrière ! ■

Montreuil, le 7 février 2018

Norbert Trichard
Secrétaire général